



DELEGATION DU PERSONNEL GROUPE DE METZ



BNP PARIBAS

15 septembre 2015

Vos correspondants

Entité Metz

Adeline Bastien-
Rubert
Serge Scholler

Entité Thionville

Mathilde Chezeaux

Entité Forbach

Dominique Giraud

Entité Hagondange

Leila Baudel

Lors de notre réunion de rentrée, nous avons alerté la direction sur différents points "chauds" dans le groupe.

En effet, nous constatons :

- La liste des postes vacants qui s'allonge, mais la direction se veut rassurante car des solutions existent pour MAGNY et LONGWY. Par contre pour le poste de CAP à VERDUN, il n'y a pas de solution dans l'immédiat. De même un poste de RSC n'est pas remplacé.
- Il y aurait eu 134 mouvements dans le groupe pour se mettre en ordre de bataille pour PPC. La direction nous assure que tous les imprimés de mobilité ont été envoyés à la prise de poste : ce que la **CfDT** met en doute suite à vos remontées.
- L'actualisation du règlement intérieur n'est pas achevée à ce jour, car entre les mains de l'inspection du travail. En conséquence c'est l'ancienne mouture qui reste d'actualité. De ce fait restez vigilant quant à votre utilisation d'internet !

Concernant le **GPS**, la direction n'a pu que nous donner le taux de participation de 57% pour METZ et nous dire qu'un groupe de travail sera mis en place avec un échantillon de salariés pour travailler sur les résultats.

Encore une fois le GPS servira de prétexte à la direction pour faire passer sa politique. **Mais les salariés seront-ils vraiment entendus ?**

Pour les ex- COA, la direction se veut rassurante quant à la certification AMF qu'ils doivent passer après une formation d'environ 3 mois essentiellement en **e learning**.

La **CfDT** demande une nouvelle fois que ces formations soient délocalisées pour leur permettre de les faire dans des conditions optimales.

Nous restons à votre écoute si vous rencontrez des difficultés lors de ces formations.



Prochaines réunions dans le Groupe

Délégués du Personnel le
14 octobre 2015

CHS-CT le
7 octobre 2015

Faites nous remonter
vos questions.

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
Nancy.irp.cfdt.delegation.regionale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

☐ Je souhaite recevoir des informations par email

☐ Je souhaite adhérer

☐ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :



CfDT BNPP DR Est - 8 RUE CHANZY 54000 NANCY - ACI Z08070A - TÉL 03 87 34 23 92



Une bonne nouvelle !

Si vous avez besoin d'articles publicitaires sollicitez le pôle accompagnement au commerce qui est à votre écoute et votre service pour satisfaire vos demandes.

La direction reprend la main sur le stock.



Concernant les pouvoirs la direction dit qu'il n'y a pas de changement.

Attention donc aux rétrocessions que vous faites sans en avoir les pouvoirs.

La **CFDT** propose d'ailleurs que lors de vos évaluations annuelles, vos pouvoirs vous soient précisés.

Nous avons demandé à la direction de nous faire un point sur le passage à **PPC**.

Elle est admirative devant l'imagination et la créativité déployées par vos Projets de Service Agence. Par contre nous avons fait remarquer que les DIA ont dû se "décarcasser" et prendre sur leur temps libre pour parfaire ce passage à PPC avec un budget réduit à peaux de chagrin.

Pour nous, élus **CFDT**, c'est vous qui avez porté ce projet et vous en attendez les retombées. On pourra le vérifier sûrement lors des prochaines négociations salariales ...

A vos calendriers le 24 septembre !

Pour les **PRO**, la direction promet de revoir auprès de la D R, la livraison d'un argumentaire pour les aider à gérer les réclamations concernant les frais.

PNB : une nouvelle fois la direction tient un discours culpabilisant, pour nous autres salariés, au sujet des pertes d'exploitation du groupe de Metz.

Ces pertes supposées, alors même que notre entreprise dégage des résultats confortables au niveau national, ne sont que la résultante d'une comptabilité interne qui impute aux groupes d'exploitation des charges et des coûts démesurés.

Notre entreprise, même au niveau local, reste très lucrative, soyez en assurés.

Au reste, les membres de notre état-major se verraient-ils promus et récompensés, comme c'est le cas, si leur activité générerait des pertes ? **Qui pourrait croire cela de notre direction générale ?**